



Communiqué après la RIS intersyndicale AESH du 23 mai

Satisfaction des revendications des AVS-AESH ! Retrait des PIAL et de la loi Blanquer !

Les 50 AVS et AESH réunis en RIS avec le Snudi-FO 94, le SNUipp-FSU 94 et la CGT Educ'action 94 ont décidé de demander une audience à la DSDEN du 94 pour porter leurs revendications et d'appeler les AESH et les AVS, les enseignants et les parents d'élèves du département à les soutenir :

Je soussigné.e soutiens ces revendications :

- **Garantie que tous les contrats** arrivés à échéance le 31 août 2019 soient reconduits.
- **Augmentation immédiate du nombre d'heures** des contrats AESH de 23H à 26H soit 24H de classe + 2H de réunion.
- **Le versement de l'indemnité REP/REP+** pour les AESH exerçant en éducation prioritaire.
- **Païement des heures supplémentaires** faites en cas de classe découverte ou sorties scolaires.
- **Prise en compte** des années de CUI et PEC pour la cédésation.
- **Le versement de la prime de fin d'année** de 350 euros aux AVS, AED et AP
- **Rétablissement de l'indemnité compensatrice** de la hausse de la CSG
- **Le droit de pouvoir travailler à temps complet.**
- **La création d'un véritable statut** de fonctionnaire d'Etat pour les AESH.
- **La création du nombre d'emplois nécessaires** pour couvrir tous les besoins.
- **Une véritable formation professionnelle** de qualité sur le temps de travail .
- **Le maintien des AVSi et AVSco**, non à la mutualisation prévue avec les PIAL !
- **Création de tous les postes** de l'enseignement spécialisé, des classes, des structures et des établissements nécessaires !
- **Retrait des PIAL et de la loi Blanquer** dite « école de la confiance »

<i>NOM Prénom</i>	<i>Ecole Qualité</i>	<i>mail</i>	<i>téléphone</i>